

# Le pet-sitting (ou pension canine) :

Vous partez en vacances ou en week end, et emmener votre chien serait trop contraignant ? Je vous propose de garder vos animaux sur mon terrain. Les chiens devront être identifiés et vaccinés (toux du chenil obligatoire ; si chien mordeur ou agressif, la rage sera demandée).

Vous êtes absent toute la journée pour raison professionnelle ou autre ? Je me propose de garder vos animaux afin de leur assurer compagnie et jeux pour éviter qu'il s'ennui et tout problème de comportement que cela pourrait leur amener. Votre chien vivra avec nous et ne sera pas enfermé en chenil.

Attention ! Le nombre de place est limité !